

	<b>AGENT DE PISTE</b>  <b>RAMP AGENT</b>	Emetteur : BU Formation
		Code : MA – Programme Agent Piste
		Indice 1 – Date : 14/11/2023

**Public Concerné :** tous publics

**Les pré requis :**

- ✘ Être âgé de 18 ans
- ✘ Casier judiciaire vierge n° 3
- ✘ Niveau d'anglais conversationnel B2
- ✘ Permis voiture
- ✘ Bonne condition physique, esprit d'équipe et de rigueur.

**Durée :**

- ✘ 2 Semaines
- ✘ À faire suivre par un stage pratique de 4 semaines

**Modalités et délai d'accès à la formation :**

Vérification des prérequis : test de positionnement et entretien préalables-Proposition pédagogique et financière adaptée (devis, programme, planning). Accès dès signature de la convention de formation.

**Le métier :**

L'agent de piste est un acteur clef de l'assistance autour de l'avion. Il a comme principale fonction : le placement avion. Il assure ensuite le déchargement et le chargement de l'avion. L'agent de piste assure le guidage de l'appareil vers sa zone de parking. Il pose les cales sous les roues du train d'atterrissage après l'arrêt complet. Il assure également le tractage des avions, la conduite des matériels d'assistance et de servitudes autour de l'avion. Il effectue les départs au casque en français et en anglais.

**Objectifs de la formation :**

- ▷ Maîtriser l'identification des marchandises dangereuses
- ▷ Mettre en oeuvre les mesures de sûreté et sécurité obligatoires autour de l'avion
- ▷ Interpréter un plan de chargement avion en vrac et avion conteneurisé.
- ▷ Maîtriser le procédé de guidage et de placement des avions
- ▷ Maîtriser les procédures de départ au casque et les signes des avions en français et en anglais.

**Méthode pédagogique :** Notre pédagogie s'adapte toujours à la typologie du groupe qui nous est confié. Notre démarche prend appui sur le vécu professionnel et le questionnement des personnes concernées ainsi que sur leurs représentations mentales de leur activité. Notre approche est active, elle est basée sur l'écoute et la prise en compte des besoins réels des personnes formées. Les progressions reposent sur des contenus théoriques et des mises en pratique. Ceux-ci permettent une approche plus riche de l'analyse de ces vécus professionnels. Nos méthodes pédagogiques permettent dans la limite des prérequis, de s'adapter et d'individualiser les enseignements.

	<b>AGENT DE PISTE</b>  <b>RAMP AGENT</b>	Emetteur : BU Formation
		Code : MA – Programme Agent Piste
		Indice 1 – Date : 14/11/2023

**Référence, outils et moyens pédagogiques :** Exposés (théorique et pratique), caméscope, rétro projecteur, Paper Board, vidéos, documents professionnels. Jeux de rôles et mise en situation.

**Qualification des Formateurs :** Nos Formateurs sont qualifiés et disposent tous d'une expérience professionnelle significative sur le terrain mais également en tant que formateur. Un document de synthèse est remis à chaque participant. Un document de synthèse est remis à chaque participant.

**Modalités pédagogiques :** Cette formation est proposée selon les modalités suivantes :

- Présentiel : face à face en salle de formation.
- Distanciel : formation synchrone en face à face avec le formateur.

**Modalités d'évaluation :** Cette formation donne lieu à trois types d'évaluations :

- ✈ Évaluation continue : cette évaluation a pour objectif de s'assurer de la progression des acquis stagiaires tout au long de la formation. Elle est assurée selon les séquences, au moyen de test et d'exercices, de questionnement stagiaire ou de mise en situation ; Cette évaluation ne donne pas lieu à une validation pédagogique mais accompagne le suivi des progressions pédagogiques.
- ✈ Évaluation théorique : cette évaluation a pour objectif d'évaluer la connaissance des contenus théoriques dispensés. Elle est réalisée en fin de formation au moyen d'un test. Afin d'être éligible le candidat doit avoir un score minimal de 85% de réussite.
- ✈ Évaluation pratique : cette évaluation a pour but de garantir la capacité du stagiaire à transmettre ses connaissances de manière satisfaisante. Elle est réalisée en fin de stage par une mise en situation.

**Évaluation de la satisfaction :** Évaluation de l'action de formation sous forme de questionnaire de satisfaction distribué en fin de session.

**Validation pédagogique :** Attestation de formation.

**Accessibilité :** Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toutes questions concernant l'accessibilité une référente handicap se tient à votre disposition.

[training@mbaviation.eu](mailto:training@mbaviation.eu)

## Programme détaillé de la formation

- ➔ Présentation d'une compagnie aérienne
- ➔ Règlementation du transport aérien
- ➔ Infrastructures aéroportuaires
- ➔ Sécurité en piste
- ➔ Le matériel de piste, le parcage
- ➔ Traitement de l'avion en escale
- ➔ Description des soutes
- ➔ Principes du chargement

SAS MBAviation - Espace Azur - 179 bd René Cassin 06299 Nice Cedex 3

email : [training@mbaviation.eu](mailto:training@mbaviation.eu)

SIRET : 529 027 054 00020 – Capital social de 50 000€

N° déclaration d'activité auprès de la Préfecture de la région PACA : 93 06.07105.06 – N° immatriculation : 529 027 054 - RCS NICE

	<b>AGENT DE PISTE</b>  <b>RAMP AGENT</b>	Emetteur : BU Formation
		Code : MA – Programme Agent Piste
		Indice 1 – Date : 14/11/2023

- Les limitations de chargement
- Les frets spéciaux
- Arrimage/sanglage
- Le plan de chargement
- Les messages de chargement
- Départ au casque, mise en route des moteurs
- Marchandises dangereuses CAT.8
- Sureté aéroport 11.2.6.2 et 11.2.3.8

\*ce programme est donné à titre d'information et peut subir des modifications.

**CONTACT :** [training@mbaviation.eu](mailto:training@mbaviation.eu)